

TITRE PRO CAIC - Conducteur d'Appareils de l'Industrie de la Chimie

UIMM

PÔLE FORMATION
Alsace

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Maintenance - Techniques industrielles

16/01/2026

Résumé

Le Titre Professionnel CAIC (Conducteur d'Appareils de l'Industrie de la Chimie) forme des professionnels capables de conduire, surveiller et réguler des installations chimiques industrielles.

Ils maîtrisent l'ensemble du processus, depuis la mise en service des équipements jusqu'au contrôle de la production et de la qualité, en garantissant la sécurité, la performance et la continuité des installations.

Public et prérequis

- Etre âgé de 18 à 29 ans révolus
- Maîtrise des fondamentaux en français et mathématiques.

Objectifs pédagogiques et professionnels

- Conduire une opération unitaire de transformation physique de base
- Conduire une opération unitaire de transformation chimique de base
- Conduire une opération complexe de l'industrie de la chimie et régler les paramètres

Contenu de la formation

- Préparer des solutions de produits nécessaires à une production
- Conduire une opération de production par purification de produits
- Réaliser une production chimique
- Contrôler les paramètres qualités des flux matières d'une production chimique
- Réaliser des opérations de maintenance productive sur des équipements de production chimique
- Réaliser une opération de séparation liquide-liquide ou liquide-gaz, dans le cadre d'une production chimique
- Réaliser une synthèse organique ou minérale, dans le cadre d'une production chimique
- Contrôler les paramètres qualités des flux matières d'une production chimique
- Réaliser des opérations de maintenance productive sur des équipements de production chimique
- Préparer la mise en sécurité d'une partie d'installation de l'industrie de la chimie

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelles et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences.

Elles se déroulent principalement en présentiel, des modules peuvent être animés en distanciel pour certains apprentissages.

CODE RNCP
35314

DATE DE PUBLICATION
24/02/2021

CENTRES DE FORMATION
Mulhouse

DURÉE DE LA FORMATION
13 mois

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

PARTENAIRE(S)



Les + du Pôle formation

+ de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis
+ de 1250 entreprises nous font confiance
+ de 10 partenariats avec des écoles et établissements

- Un accompagnement sur mesure pour chaque apprenant
- Une pédagogie innovante et participative
- Des formateurs experts, issus directement du terrain professionnel
- Une expertise reconnue, tournée vers les métiers de demain
- 4 centres en Alsace

Moyens pédagogiques :

Des supports actualisés, des outils numériques interactifs et notre plateforme LMS EASI qui permet de personnaliser les parcours, d'accompagner la progression et de faciliter le suivi des acquis.

• Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

Selon le domaine, les sessions s'appuient sur des cas d'usages concrets et/ou des plateaux techniques dédiés reproduisant les situations de travail.

Équipe pédagogique :

Des formateurs experts du métier, pédagogues et professionnels en activité, appuyés par une équipe pluridisciplinaire (Ingénieurs de formation, Responsables pédagogiques, Chargés d'affaires, Assistantes pédagogiques, Référent handicap ...).

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences est réalisée par un jury habilité, à partir d'une situation professionnelle concrète ou reconstituée. Elle est complétée par différents outils d'évaluation tels qu'un entretien technique, un questionnaire professionnel et l'analyse des réalisations du candidat.

Un dossier professionnel, récapitulant les expériences et les compétences acquises, ainsi que les résultats des évaluations réalisées tout au long de la formation, viennent étayer la décision du jury.

Informations partenaire(s)

La formation se déroule sur le site de l'AFPA et au pôle formation UIMM Alsace

Validation et certification

DDETSP

Le Titre Professionnel est une certification délivrée par le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

Nos centres assurent la préparation à la certification dans son intégralité et organisent les sessions d'évaluation avec des jurys agréés par le Ministère du Travail.

Capacité d'accueil

12

Délai d'accès à la formation

Le délai moyen d'accès à nos formations est de 2 à 4 semaines à compter de la validation de la demande et/ou de la signature de la convention. Ce délai peut varier en fonction des disponibilités et du calendrier. Un aménagement peut être étudié au cas par cas.

Suite de parcours, passerelles et équivalences

Le titulaire pourra entrer dans la vie active ou préparer une formation en :

- Titre professionnel "Technicien de Fabrication de l'Industrie Chimique" (TFIC)

Équivalences :

Pas d'équivalence

Métiers et débouchés

- Opérateur de fabrication ou de production
- Conducteur d'appareils de fabrication des industries chimiques